

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 27 novembre 2012 à 18 h 40 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc
Monsieur Luc Gaudreault
Monsieur Réal Julien

Madame Brunelle Lafrenière
Madame Diane Samson

Ainsi que madame Isabelle Thiffeault et monsieur Yves Cossette, commissaires représentants du comité de parents.

Participe à cette séance le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, messieurs Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général et Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines.

Les commissaires procèdent initialement à la nomination d'un président ou d'une présidente pour présider la séance jusqu'à la nomination d'un président ou d'une présidente du comité exécutif.

Nomination d'une
présidente ou d'un
président pour la
séance

RÉSOLUTION CE 20 1112

CONSIDÉRANT, en référence aux articles 156 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, que, jusqu'à la nomination de la présidente ou du président, la séance est présidée par l'un des commissaires désigné à cette fin par le comité exécutif;

Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que madame Danielle Bolduc soit désignée pour présider la présente séance du comité exécutif jusqu'à la nomination de la présidente ou du président.

Adopté unanimement

Les commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 21 1112

Monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 1112-01

soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement

Approbation d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION CE 22 1112

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 30 octobre 2012 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 1112-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

Consécutivement, il est procédé à la nomination à la présidence et à la vice-présidence du comité exécutif.

Nomination de la
présidente ou du
président du
comité exécutif

RÉSOLUTION CE 23 1112

CONSIDÉRANT que le comité exécutif nomme, parmi ses membres, autres qu'un commissaire représentant du comité de parents, la présidente ou le président du comité exécutif;

Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que monsieur le commissaire Réal Julien soit nommé président du comité exécutif.

Adopté unanimement

Nomination de la
vice-présidente ou
du vice-président
du comité exécutif

RÉSOLUTION CE 24 1112

CONSIDÉRANT que le comité exécutif nomme, parmi ses membres, autres qu'un commissaire représentant du comité de parents, la vice-présidente ou le vice-président du comité exécutif;

Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que madame la commissaire Diane Samson soit nommée vice-présidente du comité exécutif.

Adopté unanimement

Monsieur Richard Boyer présente ensuite un dossier relatif aux Services des ressources humaines. Au terme des explications fournies, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Congé sabbatique
à traitement différé

RÉSOLUTION CE 25 1112

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement

différé ;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- Madame Isabelle St-Hilaire, conseillère pédagogique au centre administratif à Shawinigan, congé d'une durée de six (6) mois, soit du 31 janvier 2016 au 30 juillet 2016, dans un plan de quatre (4) ans, entrant en vigueur le 29 janvier 2013;
- Madame Josée Debons, agente de bureau classe principale, au Service de la paie au centre administratif à Shawinigan, congé d'une durée de six (6) mois, soit du 1^{er} juillet 2014 au 31 décembre 2014, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

Adopté unanimement

À 18 h 45, il est procédé à la clôture de la séance.

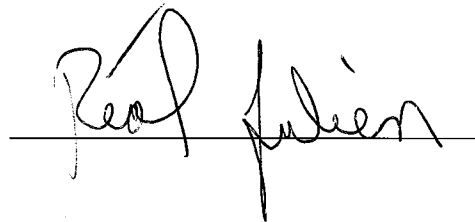
Clôture de la
séance

RÉSOLUTION CE 26 1112

Le représentant du comité de parents, monsieur le commissaire Yves Cossette, PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

